

Vous êtes gestionnaire d'un Accueil de loisirs

CALENDRIER 2025



*Pensez à mettre à jour
vos habilitations en cas de
changement d'utilisateurs*

Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre

Déclaration prévisionnelle 2025
avant le 31 mars

Actualisation du
25/06 au 18/07

Actualisation du
24/09 au 22/10

Déclaration réelle 2024
avant le 31 mars

Echéance	Etape	Informations complémentaires
Avant le 31 mars	Déclaration prévisionnelle 2025	A la validation de votre déclaration , vous recevrez un acompte à hauteur de 70% du montant de votre droit prévisionnel 2025, Ps Alsh + Bonus territoire + Complément inclusif handicap
Avant le 31 mars	Déclaration réelle 2024	À la validation de votre déclaration , vous recevrez le solde de votre droit réel 2024. Ps Alsh + Bonus territoire + Complément inclusif handicap
Avant le 18 juillet	Déclaration actualisée 2025	Cette actualisation concerne un nombre limité d'Alsh ciblé par les services de la Caf Actualisation de votre déclaration 2025 en utilisant vos données réelles pour la période de janvier à juin 2025 puis prévisionnelles de juillet à décembre 2025.
Avant le 21 octobre		Actualisation de votre déclaration 2025 en utilisant vos données réelles pour la période de janvier à septembre 2025 puis prévisionnelles d'octobre à décembre 2025.